



DÉSIGNATION  
DE LA  
PARTIE VERSANTE (1)

**Honoraires, Vacations,  
Commissions, Courtages,  
Ristournes, Jetons de présence,  
Droits d'auteur et d'inventeur**

DESTINATION (2)  
DÉPARTEMENT

d .....  
INSPECTION OU SECTEUR

**SOMMES VERSÉES**

en .....  
Francs  Euros  (3)

d .....  
Numéro  
d'ordre de la  
déclaration } .....

Nom et prénoms  
ou  
raison sociale

Profession ou qualité

N° SIRET

Adresse

N° 2473 - IMPRIMERIE NATIONALE 2001 444408 D - Décembre 2001 - 1 022753 1 - 8

NATURE DES REVENUS	MONTANT des SOMMES VERSÉES	OBSERVATIONS
1° Honoraires et vacations (H) .....		
2° Commissions (C) .....		
3° Courtages (CO) .....		
4° Ristournes (R) .....		
5° Jetons de présence (JP) [a] .....		
6° Droits d'auteur (DA) .....		
<i>dont, le cas échéant, TVA nette</i> .....		
7° Droits d'inventeur (DI) .....		
8° Autres rémunérations (AR) .....		
9° Avantages en nature .....		
10° Indemnités et remboursements de frais .....		
11° Retenue à la source (domicile hors de France)		

(a) Lorsqu'ils donnent lieu à la retenue à la source, les jetons de présence doivent être déclarés pour leur montant net après déduction de la retenue effectuée.

- (1) Nom et prénoms ou raison sociale et profession - Service ou Administration - Adresse.  
(2) Indications à porter, s'il y a lieu, par la Direction des Services fiscaux.  
(3) Cocher la case correspondant à l'unité monétaire.